

**CONSEIL MUNICIPAL
SAINT-THÉGONNEC LOC-EGUINER**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 07 juillet 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi sept juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner, légalement convoqué le trente juin par Mme Solange CREIGNOU, Maire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal de SAINT-THÉGONNEC LOC-EGUINER, sous la présidence de Mme Solange CREIGNOU, Maire.

Etaient présents : Solange CREIGNOU, Stéphane LOZDOWSKI, Josselin BOIREAU, Emilie MESSEGER, Yvon POULIQUEN, Martine RECEVEUR, Françoise RAOULT, Hélène RUMEUR, Viviane LE BIHAN, Martine MADEC, Claude CRAS, Sylvie SOVRANO-CHELLOUG, Françoise GALLOU, Hervé GUEVEL, Youcef TERZI, Sébastien KUDLYK, Corentin DERRIEN

Absents excusés : Gaëlle ZANEGUY (pouvoir donné à Emilie MESSEGER), Patrick LE MERRER (pouvoir donné à Martine MADEC), Carolyn ENGEL-GAUTIER (pouvoir donné à Yvon POULIQUEN), Jocelyne JEZEQUEL-PROUFF (pouvoir donné à Martine RECEVEUR), Jean-Pierre CHEVER, Anne FILLET (pouvoir donné à Françoise RAOULT), Bénédicte COMPOIS-BRISELET (pouvoir donné à Josselin BOIREAU), Sébastien GERARD (pouvoir donné à Stéphane LOZDOWSKI), Gaël LANOE.

Conseillers : En exercice : 26 Présents : 17 Votants : 24 Quorum : 14
Josselin BOIREAU a été élu secrétaire de séance.

OBJET : REVALORISATION DES TARIFS POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE ANNEE 2022-2023, CODE CM220706

M. Stéphane LOZDOWSKI, 1^{er} adjoint, fait part de la proposition de la commission ressources humaines, vie associative et restaurant scolaire de revaloriser les tarifs de cantine pour l'année 2022-2023, de 5 %.

Après en avoir délibéré, par 22 voix pour et 2 abstentions, le Conseil Municipal, décide de revaloriser les tarifs en vigueur selon le tableau ci-dessous, pour l'année scolaire 2022-2023.

CATEGORIES :	TARIFS 2022-2023		POUR MEMOIRE TARIFS 2021-2022	
	ST THEGONNEC LOC-EGUINER	AUTRES COMMUNES	ST THEGONNEC LOC-EGUINER	AUTRES COMMUNES
Maternelles	3.53	3.93	3.36	3.74
Primaires	3.75	4.14	3.57	3.94
Enfant Allergique	1.28	1.65	1.22	1.57
Repas réservé mais non consommé Ou ticket occasionnel	5.50	5.50	/	/
Collège	3.17		3.02	
Adultes	4.90		4.66	
Ti glas	3.61		3.44	
Réduction de 0.50 €/repas en cas de repas froid				

Pour copie conforme au registre,

A Saint-Thégonnec Loc-Eguiner, le 7 juillet 2022,

Le Maire, Solange CREIGNOU

